DOSSIER: 12.3752 211 Phox 2 Régie de l'énergie <u>énacée en audience</u>

Société en commandite Gaz Métro Cause tarifaire 2012, R-3752-2011

Date: 20/Sept/8/11

ENGAGEMENT Nº 14

Pièces nº: 13-302

Référence: E-14 (GM), Notes sténographiques du 15 septembre 2011, volume 6, page 107

« Refaire le graphique 1B de la page 6 de la présentation de M. Patrick Cabana Demande: en utilisant les données pour Enbridge à 8,38 % et pour Union à 8,54 % et

identifier l'ensemble des données utilisées au calcul. » (demandé par la Régie)

Voici les graphiques demandés : Réponse:





